

BILAN ET PERSPECTIVES

CIRCUITS ALIMENTAIRES DE PROXIMITÉ EN PAYS D'AUCH



Document élaboré dans le cadre du projet APPR'AUCH
Mars 2014



>> Contexte des circuits alimentaires de proximité

Les circuits alimentaires de proximité progressent depuis quelques années comme une **tendance de fond**. Ils correspondent à une **nouvelle attente des consommateurs** en demande croissante de produits de terroirs, d'aliments bio et de produits locaux. C'est avant tout une quête d'authenticité et aussi une démarche éco-responsable qui donnent du **sens à l'acte d'achat**.

Le marché français de l'alimentation en circuit court concerne 2 à 3 % ; il pourrait progresser jusqu'à 10%.

« Dans une société qui s'interroge sur les évolutions nécessaires de son modèle de développement, la question de la sécurité et de la qualité alimentaire doit être traitée en priorité et avec pragmatisme. La mise en place de circuits courts visant à favoriser le rapport producteurs - consommateurs va dans le sens des organisations nouvelles que nous devons faciliter. Le projet APPR'AUCH s'inscrit dans les actions que le Pays d'Auch souhaite soutenir, en cohérence avec les politiques nationales, régionales, et départementales existantes dans ce domaine. Mieux valoriser localement nos produits de qualité, conforter les débouchés de nos agriculteurs et maraîchers, créer de la valeur ajoutée sur le territoire, tels sont les enjeux et les retombées de la démarche.



APPR'AUCH associe l'ensemble des partenaires concernés à cette ambition commune. »

Franck MONTAUGE, Président du Pays d'Auch

La demande en produits locaux, supposée en augmentation, est souvent atomisée sur le territoire, notamment pour les restaurants, les petites cantines, les magasins de proximité et les groupements de consommateurs. Cela tend à rendre difficile l'approvisionnement par les producteurs pour des problèmes liés à la logistique (transport et diversification).

>> APPR'AUCH pour le développement des circuits alimentaires

L'ADEAR 32, la CCI du Gers et le Pays d'Auch se sont unis pour construire le projet APPR'AUCH dans le cadre du programme « **Territoire et Gouvernance alimentaire** » lancé par le Réseau Rural Midi-Pyrénées.

APPR'AUCH s'attache à mettre en place des **dynamiques collectives pour améliorer la viabilité économique des approvisionnements locaux**. L'échelle du Pays d'Auch a permis de faire un travail de proximité avec les acteurs sur les 116 communes qui le composent, dans un contexte d'offres et de demandes atomisées sur ce territoire.

La stratégie d'action a été menée en cohérence avec trois objectifs :

- **Développer de nouvelles formes d'organisation collective et solidaire,**
- **Valoriser la qualité des savoir-faire locaux et ruraux,**
- **Développer les installations agricoles et la création d'entreprises en circuit court.**

APPR'AUCH s'intéresse à toutes les initiatives qui peuvent accroître une réappropriation et une relocalisation de la fonction alimentaire sur notre territoire. **L'entrée est bien la proximité et les savoir-faire que chacun possède, garantissant une distribution à l'échelle locale.**

La démarche APPR'AUCH par l'espace de concertation créé, a développé la coopération des acteurs pour construire ensemble un territoire vivant et attractif.

Élaborer des stratégies pour faire évoluer nos pratiques d'approvisionnement en produits locaux est l'objectif de fond du projet. Au final, il s'agit de recréer de la valeur-ajoutée sur le territoire. Au sein de ce débat, les questions se posent : Comment susciter et développer la mutualisation de moyens (logistique, ateliers, main d'œuvre, compétences) pour réduire les charges ? Où va la qualité territoriale ?...

APPR'AUCH s'inscrit dans une **démarche participative** avec des complémentarités d'acteurs en réseau. Un large partenariat a été constitué afin d'**optimiser la gouvernance alimentaire du territoire et construire collectivement les stratégies à mettre en place et les orientations des politiques publiques.**

Cette gouvernance allie différents acteurs locaux :

- publics et institutionnels : chambres consulaires, collectivités territoriales...
- du milieu associatif en lien avec les professionnels (de l'agriculture, de l'alimentation, du tourisme...),
- du milieu associatif en lien avec les consommateurs.

>> Enjeux des circuits des circuits alimentaires de proximité

Le Pays d'Auch a de nombreux défis à relever :

- Développer et maintenir la population, les entreprises et la qualité des services,
- Maintenir et créer de nouveaux emplois notamment par la création d'activités,
- Valoriser la richesse de son terroir et améliorer son attractivité économique et touristique.

Ces circuits comportent deux enjeux majeurs pour le territoire :

- **Favoriser l'attractivité du territoire** par la promotion des ressources du patrimoine, de l'alimentation locale, de la gastronomie locale et des savoir-faire locaux (agricole et non agricole),
- Mieux **répartir la valeur ajoutée entre les acteurs** en construisant des échanges équitables en lien avec une demande sociétale (consommation responsable).

En somme, il s'agit de **redynamiser le tissu économique et social** : créer de l'emploi, relocaliser la valeur ajoutée en l'ancrant durablement sur le territoire.

Les évolutions de l'agriculture et du territoire trouvent leur champ d'action en adaptant le projet agricole aux facteurs environnementaux, sociologiques, démographiques, économiques pour répondre à de nouvelles attentes, à de nouveaux besoins des acteurs économiques et des citoyens.

En somme, il s'agit de **développer la multifonctionnalité de l'agriculture qui contribue à l'attractivité des zones rurales, à la gestion et à la protection de ses ressources naturelles, ainsi qu'au maintien de services de proximité.**

>> Les acteurs du territoire

Producteurs, transformateurs, artisans, distributeurs, restaurateurs, collectivités, consommateurs... tous les acteurs du territoire sont concernés par ce sujet.

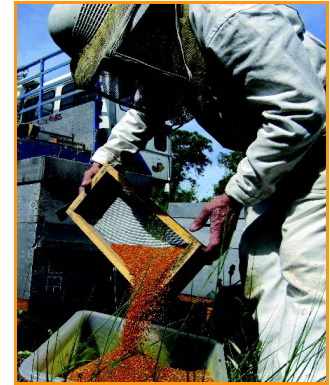
Les synergies entre acteurs à créer et à valoriser structurent de vraies organisations économiques locales, où chacun se repositionne comme un acteur à part entière de la filière alimentaire.

Des acteurs et des enjeux socio-économiques

- **Le territoire >>> attractivité (emploi, valeur ajoutée)**
- **Les acteurs amont (producteurs, transformateurs) >>> viabilité et vivabilité**
- **les acteurs aval (distributeurs, restauration...) >>> stratégie de démarcation**

>> Les problématiques pour la mise en place des circuits de proximité

APPR'AUCH a permis de mettre en lumière plusieurs problématiques liées à l'approvisionnement en circuits de proximité :



- Une **demande atomisée sur le territoire**, qui pose la question de la viabilité de la logistique.
- Des **quantités limitées ramenées à chaque structure**, en effet les volumes de la demande et de ceux de l'offre par opérateur sont parfois limités.
- Une **saisonnalité des productions locales et de l'activité des clients potentiels pas toujours en adéquation**. Toutefois, on peut observer une **complémentarité** des débouchés entre la restauration collective et la restauration commerciale.
- Une **diminution du nombre d'agriculteurs** sur le territoire et en parallèle un **agrandissement des exploitations agricoles**, phénomènes qui ne privilégient pas l'offre en circuits courts.
- Des **habitudes ancrées** (relation durable avec des fournisseurs en circuits longs, difficultés pour changer de fournisseurs).
- un **coût des produits locaux** jugé élevé.
- un **manque de temps pour gérer** plusieurs fournisseurs, rechercher des produits locaux.
- une **méconnaissance parfois des productions locales** mais un intérêt pour connaître les producteurs et leurs offres.
- des **difficultés logistiques** de la prise de commande à la livraison.
- une **inadaptation de l'offre-demande individuellement** (volumes, conjoncture, aléas climat...).



>> Les leviers identifiés

VOLET SOCIAL

- **Amener les acteurs à se connaître** (inter-connaissance) **et à se reconnaître autour de valeurs communes** (territoire, respect de l'environnement, savoir-faire, qualité)
- **Améliorer la visibilité de l'offre**
- **Mettre en œuvre un communication valorisante sur les produits locaux et les démarches territoriales innovantes**
- **Professionaliser les acteurs**

VOLET ÉCONOMIQUE

- **Développer la planification des commandes et la régularité de l'approvisionnement** pour lever les freins liés au prix et à la logistique
- **Favoriser la mise en relation de l'offre et de la demande** : démarches commerciales
- **Mutualiser les outils** (logistique, transformation...) **et favoriser les démarches collectives** (approvisionnement notamment)
- **S'appuyer sur les intermédiaires locaux existants** pour construire de nouvelles interactions entre les acteurs



>> Stratégies et perspectives

Le développement durable du territoire comme objectif

- **Dimension économique et productive** : Fournir des biens alimentaires locaux de qualité en recréant des circuits de proximité entre producteurs, consommateurs, artisans, commerçants, collectivités, c'est aussi relocaliser l'économie.
- **Dimension sociale** : Il s'agit de développer des relations entre les acteurs favorisant des démarches collectives et solidaires. C'est aussi s'inscrire dans une dimension qualitative et de santé publique en proposant une démarche d'ouverture et de transparence pour le consommateur et en valorisant la richesse du terroir. Ces éléments contribuent au dynamisme du tissu social et à l'attractivité des zones rurales.
- **Dimension environnementale** : L'enjeu est de préserver la biodiversité et les ressources naturelles du territoire mais aussi de mettre en valeur ce patrimoine naturel et cultivé. La mise en place de systèmes agricoles basés sur des pratiques agroécologiques est essentielle, en rendant les exploitations agricoles plus autonomes, en privilégiant la biodiversité cultivée et en permettant une meilleure gestion de l'impact environnemental de l'agriculture.

Aspects socio-économiques des circuits alimentaires de proximité

La **création d'emplois** et la **relocalisation de l'économie** sont les moteurs principaux pour le développement de l'attractivité du territoire. Les circuits alimentaires de proximité ont toute leur place dans cette stratégie. Les simulations réalisées montrent qu'avec 30% d'approvisionnement en produits locaux dans la restauration collective publique du Pays d'Auch (avec environ 3 800 000 repas annuels), le chiffre d'affaire relocalisé permettrait de faire vivre l'équivalent de 40 agriculteurs.

Cet aspect montre qu'il est important de **relier les circuits alimentaires de proximité à l'installation de nouveaux agriculteurs** sur le territoire. L'implication des collectivités dans **l'accès au foncier** pour favoriser l'installation agricole est primordiale pour favoriser une **agriculture multi-fonctionnelle qui répond aux enjeux du territoire**.

Aspects environnementaux des circuits alimentaires de proximité

Les circuits de proximité ne sont pas forcément plus écologiques que les circuits longs, même si moins de kilomètres entre lieu de production et lieu de consommation ont été parcourus. L'exemple du bilan carbone comparé d'un agneau de Nouvelle-Zélande à celui d'un agneau local illustre bien ce constat. **C'est le mode de production qui est prépondérant dans l'influence sur le bilan carbone.**

Pour des circuits de proximité plus écologiques, il est nécessaire, en parallèle, de développer et de travailler à des systèmes permettant :

- une meilleure autonomie alimentaire en élevage,
- la diminution de l'utilisation des intrants (engrais, produits phytosanitaires, fioul...), qui de surcroît permet une meilleure préservation et gestion des ressources naturelles,
- de rationaliser le transport des marchandises
- une compensation des émissions de gaz à effet de serre responsable du réchauffement climatique : plantations, agroforesterie, couverts végétaux...

Les partenaires pilotes du projet APPR'AUCH :



Le Pays d'Auch regroupe 116 communes autour d'un projet de développement commun. Il a pour mission d'aider les acteurs publics et privés à structurer leurs projets, et à accéder à certains financements publics lorsqu'ils sont cohérents avec la stratégie du Pays. En 2011 le Pays d'Auch a participé au cycle d'animations « La vie rurale » avec une conférence sur les circuits courts.

Pays d'Auch
1 Rue Darwin
32000 Auch
05 62 60 64 93
contact@pays-auch.org



L'Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural a été créée par des paysans soucieux de promouvoir une agriculture paysanne faisant vivre son territoire. Elle rassemble agriculteurs et porteurs de projet autour des thématiques de la promotion de l'agriculture paysanne, de l'installation agricole, de la formation professionnelle et du développement des circuits courts.

ADEAR du Gers
1, rue Dupont de l'Eure
32000 AUCH
05 62 05 30 86
adear32@free.fr



La Chambre de Commerce et d'Industrie du Gers a pour mission l'appui et la formation pour les entreprises implantées sur le territoire. Elle a notamment initié un travail avec les restaurateurs pour la création du réseau « Table du Gers » qui met en avant les restaurants de qualité, avec une cuisine à base de produits du terroir d'origine gersoise.

CCI du Gers
Place Jean David
B.P. 10181
32004 AUCH Cedex
05 62 61 62 56
m.verglas@gers.cci.fr

Ce réseau de partenaires s'est constitué et a travaillé dans le cadre du Réseau Rural Midi-Pyrénées copiloté par la DRAAF et la Région Midi-Pyrénées.

Le projet APPR'AUCH bénéficie du soutien et du concours financier de :

